

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Robeco Financial Institutions Bonds Feeder Fund-zero duration I EUR (LU1734222885)

Le fonds est un compartiment de la SICAV Robeco (LU) Funds III.

Société de gestion: Robeco Institutional Asset Management B.V.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds à gestion active est un Fonds nourricier (le « Fonds Nourricier ») et en tant que tel il investit au moins 85 % de ses actifs dans des actions de la Part Z2H de la SICAV Robeco Capital Growth Funds - Robeco Financial Institutions Bonds (« le Maître »). Le Maître investit surtout dans des obligations subordonnées en EUR émises par des institutions financières et des obligations similaires non souveraines. La sélection de ces obligations est basée sur une analyse fondamentale. Le fonds vise à faire fructifier le capital sur le long terme. Le Fonds Nourricier utilise des dérivés pour couvrir la duration du Maître. Cette couverture conduira à des écarts de performance intentionnels entre le Fonds Nourricier et le Maître. L'effet des variations de taux d'intérêt sera différent sur le Maître et le Fonds Nourricier.

Le fonds favorise les caractéristiques E et S (environnementales et sociales) au sens de l'Article 8 du Règlement européen sur la publication d'informations de durabilité du secteur financier, son processus d'investissement intègre les risques de durabilité et la politique de bonne gouvernance de Robeco est appliquée. Le fonds applique des indicateurs de durabilité, y compris, mais

sans s'y limiter, des exclusions normatives, ainsi qu'en ce qui concerne les activités et les régions, et l'engagement.

Tous les risques de change ont été couverts.

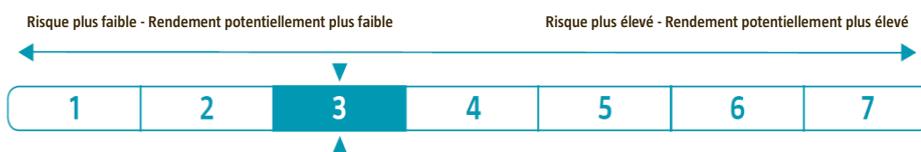
Benchmark: Bloomberg Euro Aggregate Corporates Financials Subordinated 2% Issuer Cap

Le Maître vise à surperformer l'indice en prenant des positions qui dévient de l'indice. Le fonds Maître vise à surperformer l'indice sur le long terme, tout en contrôlant le risque relatif en appliquant des limites (devises et émetteurs) dans la mesure de l'écart par rapport à l'indice. Cela limitera l'écart de performance par rapport au benchmark, qui est un indice général de marché pondéré non conforme aux caractéristiques ESG favorisées par le fonds.

Cette Part du fonds ne distribue pas de dividende.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts du fonds à n'importe quelle date d'évaluation. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles qu'utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, ne sont pas une indication fiable du futur profil de risque. Il n'est pas garanti que la catégorie risque et bénéfice indiquée reste inchangée. Elle peut varier au fil du temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un placement sans risque.

Les obligations sont en général moins volatiles que les actions. Ce fonds investit essentiellement dans des obligations émises par des établissements financiers. Les risques souverains représentent le plus grand danger en cas de placements dans des obligations émises par des sociétés financières, la plupart des banques étant détentrices d'une dette souveraine substantielle. La stabilité d'un gouvernement est donc un moteur de rendement et aussi de volatilité. La duration du fonds est réduite, ce qui signifie que la sensibilité aux taux d'intérêt est relativement faible.

Les données suivantes sont jugées importantes pour ce fonds, et ne sont pas reflétées (adéquatement) par l'indicateur :

- Ce produit investit dans des titres de créance. Les émetteurs de titres de créance peuvent faillir à leurs obligations.
- Le produit peut utiliser des instruments financiers dérivés. Une contrepartie dérivée peut ne pas respecter ses engagements, ce qui pourrait entraîner une perte. Le risque de contrepartie peut être réduit via l'échange de garanties (collatéral).
- Les instruments dérivés peuvent présenter un effet de levier, ce qui augmentera la sensibilité du produit aux fluctuations de marché. Le risque est limité dans les conditions de gestion intégrale du risque du produit.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée*	0,50%
Frais d'échange	1,00%
Frais de sortie	0,00%

Il s'agit du maximum qui peut être retiré de votre argent avant d'être investi.

Frais prélevés sur le fonds sur une année

Frais courants	0,48%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

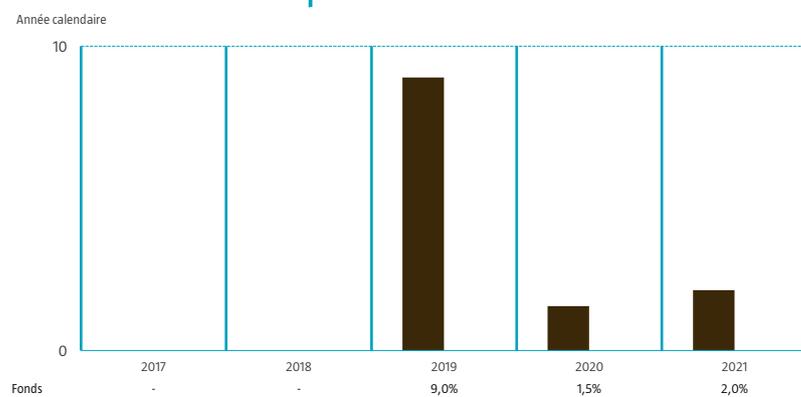
Les charges sont utilisées pour payer les frais de gestion du fonds, dont les frais de marketing et de distribution. Les charges réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent les montants maximums pouvant être facturés. Contactez votre conseiller financier ou distributeur pour le montant réel des frais d'entrée ou de sortie. *En fonction du canal de distribution, il est possible que des frais supplémentaires soient facturés par le distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les charges du dernier exercice clôturé le 2021-12-31. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et n'inclut pas de commissions de performance ni de frais de transaction, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le fonds au moment de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds lancés ou les modifications de commission appliquées au cours de l'année civile, ce taux est estimé.

Pour plus d'information sur les méthodes de calcul des frais et de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique Frais et charges du prospectus, disponible sur le site internet www.robeco.com

Performances passées



Devise: EUR

Date de première cotation: 2018-04-26

Les performances passées ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance passée ; les frais d'entrée et d'échange sont exclus.

Informations pratiques

- Le dépositaire de la SICAV est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Ce document d'informations clés pour l'investisseur porte sur un sous-fonds de la SICAV. Le prospectus et les rapports périodiques concernent toute la SICAV.
- Le prospectus en anglais et le rapport annuel (semestriel), ainsi que les détails sur la politique de rémunération de la société de gestion, peuvent être obtenus gratuitement via www.robeco.com/riam. Les derniers cours et autres informations sont également publiés sur le site Web.
- Les actifs et passifs de chaque sous-fonds sont encadrés par la loi. Les actions d'un sous-fonds peuvent être échangées contre un autre sous-fonds de la SICAV, tel que décrit plus en détail dans le prospectus. La SICAV peut proposer d'autres Parts du sous-fonds. Des informations sur ces Parts figurent à l'Annexe I du prospectus.
- La législation fiscale de l'État membre d'origine de la SICAV peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Robeco Institutional Asset Management B.V. peut être tenue responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document et qui soit trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les rubriques concernées du prospectus de la SICAV.

La SICAV Robeco Capital Growth Funds est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

Robeco Institutional Asset Management B.V. est agréée aux Pays-Bas et réglementée par l'AFM.